CHAPELLE BASSE MER AT

FICHE D'INSCRIPTION 2023/2024

☐ Première Inscription
☐ Réinscription ☐ A déjà été licencié au club ☐ A déjà été licencié ailleurs

Sexe ☐ Masculin ☐ Féminin

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Adresse : .....

en cas de réinscription, à ne remplir qu'en cas de changement de coordonnées

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Port : ..... E-mail : .....

Classement 2021 ou Niveau : ..... Championnat 2023/24 : ☐

ADULTES

	Tarif unique (nouvelle adhésion et renouvellement)
Licence : loisir ou compétition sans entrainement	☐ 115
Licence + cours 1h hors compétition (sur une base de 27 séances)	☐ 195
Licence + cours 1h30 compétition (sur une base de 27 séances)	☐ 240
Licence parents (loisir) donnant accès aux courts intérieurs pour jouer avec son enfant mineur licencié	☐ 50

JEUNES

(- de 18 ans / Né(e) en 2006)

	Tarif unique (nouvelle adhésion et renouvellement)
Licence + cours 1h (sur une base de 27 séances)	☐ 145
Licence + cours compétitions 1h30* (sur une base de 27 séances)	☐ 175
Pôle AVENIR* Licence + cours compétitions 2 x 1h00*	☐ 195
Pôle ESPOIR* Licence + cours compétitions 2 x 1h30* (sur une base de 54 séances)	☐ 225

* sur proposition du DE

TARIF FAMILLE : Si vous êtes plusieurs (à partir de 3) au sein d'une même famille (limitée aux parents et à leurs enfants), à prendre une adhésion, un rabais sera effectué sur l'ensemble des adhésions : 10 % pour 3 adhérents, 15% pour 4 adhérents et 20% pour 5 adhérents (hors licence parents Loisir).

Montant total de l'adhésion : ..... € **Paiement en ..... fois**

☐ **Paiement en ligne CB «Hello Asso» à privilégier (en 3 fois)**

☐ **Paiement en Chèque**

Nom du porteur du chèque : .....

N° Chèque (septembre) : .....

N° Chèque (octobre) : .....

N° Chèque (novembre) : .....

Disponibilités pour les cours :

Lundi .....

Mardi .....

Mercredi .....

Jeudi .....

Vendredi .....

Samedi matin .....

- Pour les scolaires :

Classe : ..... Établissement scolaire : .....

- Pour les adultes :

Disponibilités en journée : .....

Certificat Médical

Pour les adultes, il est obligatoire de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis y compris en compétition. Si votre certificat médical date de moins de 3 ans, remplir le document de décharge (document annexe).

Pour les mineurs, depuis cette saison, afin de faciliter la pratique sportive régulière, le Gouvernement a souhaité simplifier l'accès des enfants à un club ou une association sportive en remplaçant l'obligation de présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive par une attestation lors de la délivrance d'une licence.

A compléter :

• **Mineur :** Je soussigné, M. ou Mme ..... agissant en qualité de représentant légal de ..... reconnais que l'adhésion au club de tennis de la Chapelle-Basse-Mer entraine l'acceptation du règlement intérieur mis à disposition au club-house.

• **Majeur :** Je soussigné, M. ou Mme ..... reconnais que l'adhésion au club de tennis de la Chapelle-Basse-Mer entraine l'acceptation du règlement intérieur mis à disposition au club-house.

DATE : ..... **SIGNATURE :** .....

LE CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE SPORTIVE

Le dispositif législatif et règlementaire relatif au certificat médical est maintenant abouti (loi du 26 janvier 2016, décrets des 24 août et 12 octobre 2016, 10 avril 2017 et arrêté du 20 avril 2017).
La Fédération Française de Tennis a donc intégré ce nouveau dispositif au sein de ses règlements sportifs. Il est, par conséquent, nécessaire de faire un point sur ces nouvelles règles applicables en matière de certificat médical. A cet effet, il convient de distinguer deux situations : l'obtention d'une licence et le renouvellement de la licence.

1. L'obtention d'une licence : la nécessaire production d'un certificat médical

a) Si le licencié ne souhaite pas faire de compétition

L'obtention de la licence FFT est subordonnée à la production d'un certificat médical datant de moins d'un an à la date de l'inscription et attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'une ou plusieurs des disciplines concernées (ex. : tennis, para-tennis, beach tennis, padel, courte paume).
L'attestation de licence ainsi obtenue fera apparaitre la mention **« Hors compétition »**.

b) Si le licencié souhaite prendre part à la compétition homologuée

Lorsque la personne qui sollicite la licence souhaite participer aux compétitions organisées par la FFT, le certificat médical produit à la date de l'inscription devra attester l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'une ou plusieurs des disciplines concernées (ex. : tennis, para-tennis, beach tennis, padel, courte paume) en compétition. L'attestation de licence ainsi obtenue fera apparaitre la mention **« En compétition »**. Le certificat médical devra ainsi être présenté lors de l'inscription au club.
Sont donc concernées par la production d'un certificat médical :

- les personnes souhaitant obtenir une première licence
- les personnes ayant déjà été licenciées mais ayant interrompu leur pratique (absence de licence pendant au moins un an) et souhaitant à nouveau obtenir une licence.

2. Le renouvellement de la licence :

a) Une simple attestation pendant 2 ans

Le licencié qui souhaite renouveler sa licence devra désormais attester auprès de son club qu'il a répondu par la négative à toutes les rubriques figurant sur le questionnaire « QS-SPORT » (attestation à remplir ci dessous ainsi que le questionnaire au verso de cette feuille).

L'attestation devra être présentée au club lors de la demande de renouvellement de licence, chaque année pendant 2 ans. L'attestation de licence ainsi renouvelée fera apparaitre :

- la mention « Hors compétition » si le certificat médical initial ne comportait pas la mention « compétition » ;
- ou « En compétition » si le certificat médical initial précisait la mention « en compétition ».

b) Un certificat médical nécessaire en cas de réponse positive à au moins une des rubriques du questionnaire « QS-SPORT »

c) Un nouveau certificat médical tous les trois ans

ATTESTATION

Je soussigné M. / Mme ..... atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.
Date : ..... Signature du sportif .....

Pour les mineurs :
Je soussigné M. / Mme ....., en ma qualité de représentant légal de ..... , atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.
Date : ..... Signature du représentant légal .....